



Strasbourg, le 21 janvier 2016
COMMUNIQUE DE PRESSE

La Fondation Apprentis d'Auteuil remercie les entreprises qui la soutiennent par le biais de la taxe d'apprentissage

Quelle que soit leur taille ou le montant de leur contribution, Apprentis d'Auteuil a besoin du soutien des entreprises d'Alsace pour faire bénéficier les jeunes de formations de qualité. Pour les remercier, la fondation organise une rencontre conviviale jeudi 28 janvier au Lycée Charles de Foucauld de Schiltigheim à 18h.

Alain Steck, Directeur du Lycée Charles de Foucauld de Schiltigheim, les équipes pédagogiques et éducatives, et les jeunes apprentis convient les entreprises partenaires d'Apprentis d'Auteuil à venir partager un moment gourmand. Ces entreprises – petites, moyennes et grandes, tout secteur confondu – versent en effet leur taxe d'apprentissage à Apprentis d'Auteuil et/ou accueillent les apprentis de l'Unité de formation d'apprentis-UFA du lycée Charles de Foucauld. Chaque année, plus de 24 jeunes, âgés de 15 à 25 ans, y sont formés aux différents métiers de la cuisine, du service et de l'entretien.

La taxe d'apprentissage, un outil de solidarité

La [taxe d'apprentissage](#) est essentielle pour Apprentis d'Auteuil. Elle permet à la fondation catholique reconnue d'utilité publique de proposer aux jeunes apprentis un accompagnement global spécifique et renforcé (fort taux d'encadrement, accompagnement éducatif sur la durée, valorisation de chaque jeune). L'objectif est – via un parcours personnalisé co-construit avec le jeune – à la fois de transmettre un savoir-faire de qualité, mais aussi un savoir-être afin que chaque jeune retrouve confiance en lui et se projette plus sereinement vers l'avenir. C'est notamment l'une des clés de la réussite des jeunes qui passent par Apprentis d'Auteuil. L'UFA présente en moyenne, un taux de réussite aux examens de 95 % (moyenne nationale de 70% pour les diplômés de niveau V).

La taxe d'apprentissage permet en outre, le financement d'équipements pédagogiques essentiels aux formations des apprentis.

Les entreprises ont **jusqu'au 29 février** pour verser leur taxe d'apprentissage.

**La presse est également conviée à venir rencontrer les jeunes et les entreprises qui les soutiennent,
Jeudi 28 Janvier 2016 à 18h
au Restaurant d'Application du Lycée Charles de Foucauld
Allée d'Athènes, 67300 Schiltigheim**

www.apprentis-auteuil.org
<http://alsace.apprentis-auteuil.org/>

Apprentis d'Auteuil – Fondation catholique reconnue d'utilité publique, acteur engagé de la prévention et de la protection de l'enfance, Apprentis d'Auteuil développe en France et à l'international des programmes d'accueil, d'éducation, de formation et d'insertion pour redonner aux jeunes et aux familles fragilisés ce qui leur manque le plus : la confiance. Opérateur direct en France, Apprentis d'Auteuil accompagne 30 000 jeunes et familles dans plus de 200 établissements.

Dans la région Alsace, près de 700 jeunes âgés de 2 mois ½ à 21 ans sont accueillis, seuls ou en fratrie, dans 7 établissements sur 4 sites à Strasbourg et dans son agglomération proche, ainsi qu'à Colmar et Mulhouse.

CONTACT PRESSE

Isabelle FERREIRA, Chargée de communication

03 88 45 99 19 / 06 66 23 32 67 / isabelle.ferreira@apprentis-auteuil.org

Hélène HOLLEDERER, Responsable Mécénat et Partenariats

03 88 45 85 94 / 06 69 55 64 80 / helene.holleder@apprentis-auteuil.org